



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

Séance du Mercredi 26 Juin 2019 à 20 h 30

Convocation du C.M. : 21/06/2019
Affichage : 21/06/2019

Le **Mercredi 26 Juin 2019 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

Étaient présent(e)s : Mesdames Marie-Line TISON, Servane JAKUBOWSKI
Messieurs Denis SCHOEFS. Didier LOUVEAU. Maurice RAYER. Roger-Jean BEALAY. Eric DESCOMBES. Eric LECOMTE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames Jocelyne ISSARTIAL, Régine JACQUEMIN, Julie FONTENEAU, Messieurs Claude LABORDE (procuration à Eric LECOMTE), Yannick ROULEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Eric DESCOMBES

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du compte-rendu du conseil du 15 Mai 2019

Sur interrogation de M. le Maire,

Aucune observation n'étant soulevée, le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 15 Mai 2019 est adopté à l'unanimité.

2 – Extension de l'école Jean Ferrat

2.1 – Information sur les travaux – planning

L'objectif est maintenu pour la mise à disposition de la cuisine à la rentrée de septembre. Par contre, les travaux d'extension de l'école ont pris du retard. La mise à disposition des locaux à la rentrée de septembre est compromise.

Les travaux de couverture sont terminés. Les menuiseries extérieures sont posées. Au niveau de la cuisine, le démontage des panneaux sandwiches, plomberie et électricité sont en cours. Il s'avère que les panneaux qui devaient être conservés, devront être remplacés.

Réunion de chantier tous les jeudis à 16h30

2.2 - Lot n° 6 – Couverture/Etanchéité – Sté LCB - Avenant n° 1

VU le marché d'extension de l'école Jean Ferrat - Lot n° 6 « Couverture/Etanchéité » passé avec la Société LCB,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires suivants :

- Etanchéité des parois enterrées (membrane monocouche) en limite des propriétés riveraines.

Il est proposé la signature d'un avenant au marché initial pour un montant de 2 535,00 euros H.T. soit 3 042,00 euros T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **DE PASSER** cet avenant au marché d'extension de l'école Jean Ferrat - Lot n° 6 « Couverture-Etanchéité » passé avec la Société LCB de Parigné l'Evêque, pour un montant de **2 535,00 euros H.T. soit 3 042,00 euros T.T.C.**

- **d'ANNEXER** cet avenant à la présente décision

- **d'IMPUTER** cette dépense au budget principal

- **DE SUBDELEGUER** chaque adjoint afin de signer tous documents se rapportant à ce dossier,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision

3 – Budget communal

3.1- Décision modificative

Compte-tenu d'une erreur de saisie lors de l'élaboration du budget communal, Monsieur le Maire propose de rétablir les écritures comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE** d'opérer, en section de fonctionnement du budget primitif communal de l'année 2019, les virements de crédits suivants au chapitre 073 - Impôts et taxes :

Article	Libellé	Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes
Article 73211	Attribution de compensation		+ 396 000
Article 73223	FPIC		- 396 000

4 – Ecole Jean Ferrat

4.1 Accueil périscolaire – Tarifs 2019-2020

VU la délibération du 8 Juin 2018 fixant les tarifs de l'année scolaire 2018-2019

Considérant le bilan de l'activité de l'accueil périscolaire 2018-2019 qui fait apparaître une fréquentation journalière en augmentation, selon le nombre d'enfants enregistrés au titre de l'année scolaire 2018-2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE** de fixer les tarifs forfaitaires de l'accueil périscolaire comme suit (comprenant un goûter + 0.50 euros) :

- **Accueil du matin (Arrivée)**

* **Avant 8h20 : 1.85 €**

* **Après 8h20 : 1.10 €**

- **Accueil du soir (Départ)**

- * **Avant 17h00 : 1.65 €**
- * **Après 17h00 : 2.40 €**
- * **Après 18 h 30 : 11 €** (pour dépassement d'horaires)

- **VALIDE** le règlement intérieur de l'accueil périscolaire annexé à la présente,
- **APPLIQUE** les tarifs et le règlement intérieur susvisés au 1^{er} Septembre 2019 pour la période scolaire 2019-2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

Etant donnée l'augmentation de la fréquentation journalière constatée durant l'année scolaire, le taux d'encadrement sera suivi à la reprise, afin de définir ou non les besoins et mettre, en conséquence, les moyens en œuvre notamment en personnel d'encadrement.

5 – Installations classées pour la protection de l'environnement

5.1 Avis du conseil sur l'implantation de 4 aérogénérateurs sur le territoire des communes de CHERRÉ-AU et CORMES

M. le Maire rappelle que l'enquête publique relative au projet éolien Huisne et Braye sur les communes de Cherré-Au et Cormes est en cours. Elle s'achèvera le 26 juin 2019. M. le Maire présente le projet et donne quelques informations techniques notamment la hauteur des éoliennes (150 à 180 m en bout de pale) et les emplacements. M. le Maire précise que 23 communes sont concernées par cette enquête. Et que chaque conseil municipal doit émettre un avis. Après débat,

Considérant le développement des énergies renouvelables, en général, et du projet éolien, en particulier, revêt un intérêt général,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ÉMET** un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale.

6 - Informations

6.1 – Personnel communal : recrutement d'un adjoint technique polyvalent à compter du 1^{er} octobre 2019 suite au départ à la retraite de Patrick FRANCHET

6.2 – Espace VAL'ACTIV : Projet d'implantation de la poissonnerie BATTEUX

6.3 – Manifestations : Eric DESCOMBES fait le point sur la fréquentation de la kermesse de l'école : belle affluence. Eric LECOMTE lance un appel de participation pour la fête du 14 juillet.

9 – Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Prochaine réunion du conseil municipal :
Mercredi 31 Juillet 2019 à 20h30